

Porrentruy, le 29 juin 2023



Motion

Plan de mesures communal : Introduction d'un mécanisme similaire à la mesure 610 du plan équilibre cantonal

A la lecture des comptes 2022 de la municipalité de Porrentruy, ceux-ci mettent en évidence un déficit structurel estimé à minimum 1,6 millions de francs. Face à cette situation financière insoutenable à moyen terme, le Conseil municipal sera rapidement dans l'obligation de proposer un plan de mesures afin de corriger cette problématique.

Certainement que ce plan de mesures devra se faire sur le même principe que le plan équilibre proposé récemment au niveau cantonal. Or lors du traitement de ce dernier par le Parlement jurassien, le Gouvernement a demandé l'introduction de la mesure 610 qui a pour effet de neutraliser les mesures d'économie réalisées pour les communes jurassiennes. En résumé, à court et moyen terme, seul le canton bénéficiera des effets positifs provoqués par les mesures d'économie mises en place au travers du plan équilibre cantonal.

En conséquence, par analogie avec ce qui se pratique à l'échelon cantonal, il est demandé au Conseil municipal d'introduire un mécanisme similaire à la mesure 610 dans son plan de mesures afin que les effets positifs soient neutralisés pour le canton et ainsi les augmenter pour la commune.

C. Theurillat

Pour le groupe Le Centre

[Signature]
Stéphane Theurillat

[Signature]

Chi

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

R.

[Signature]

Uico